

Projet primé

Restructuration de l'hôtel de ville de Sellières

Maîtrise d'ouvrage:
Commune de Sellières

Maîtrise d'œuvre:
Gilles REICHARDT & Gilles FERREUX Architectes

Programme:

- **Mairie**
- **CPIE - Salle associative**
- **Logements - Rangements**

Réception:
2010

Surface:
1^{ère} phase:
175 m² SHOB

Coût:
452 172 € HT

Motivation du jury

Projet primé pour son exemplarité dans la réhabilitation d'un bâtiment ancien.

- La collectivité, pour le choix de promouvoir une intervention contemporaine sur un bâtiment ancien et dans un village au caractère très patrimonial.

- Les maîtres d'œuvre, pour la finesse de l'intervention dans le respect du bâtiment et la qualité générale du projet, notamment dans son rapport au site (les vues, l'éclairage naturel...)

Le projet vise à répondre simultanément à deux objectifs: la mise en valeur du patrimoine architectural du bâtiment de l'Hôtel de Ville dessiné par Jean MASSIGOUX et sa situation paysagère remarquable, et une recherche d'économie dans la prise en compte de la construction existante et du phasage de la réalisation fonctionnelle des différentes activités programmées.

Les services de la mairie sont aménagés en rez-de-chaussée pour répondre aux dimensions d'accueil et de services de proximité inhérents à ce programme communal majeur.

Cette localisation réalise:

- une mise en valeur de l'arrière du bâtiment par la création d'une large ouverture basse, en pied de façade, diffusant une lumière naturelle abondante et cadrant visuellement un jardin-ponton en berge. Cet espace valorise les murs de berge existants et prolonge les espaces intérieurs d'accueil de la mairie;
- un accueil de plain-pied réglé au niveau du parvis extérieur qui assure une accessibilité des lieux aux personnes à mobilité réduite;
- une localisation paysagère valorisée en « proue » pour les vues de la salle du conseil municipal;
- une fonctionnalité de l'espace d'accueil intégrant le bureau destiné aux permanences de l'assistante sociale, de la médecine du travail et du député;
- une entrée publique, identifiée, par le porche central pris dans la double volée symétrique de l'escalier existant.

